

Article

« Hypothèses sur les rapports entre qualitatif et quantitatif en démographie / Hypotheses on the Relationships between the Qualitative and the Quantitative in Demography »

Raymond Gervais et Charles Ouellet

Sociologie et sociétés, vol. 19, n° 1, 1987, p. 159-162.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/001294ar>

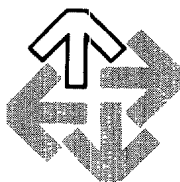
Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Débat sur la démographie sociale: objets et méthodes



Hypothèses sur les rapports entre qualitatif et quantitatif en démographie

Raymond Gervais
Charles Ouellet

Grâce à une approche historique et épistémologique, nous voudrions présenter quelques réflexions sur l'émergence de la démographie du type dominant que nous connaissons: quantitative et étatique. Il n'est pas question dans le cadre restreint de cette note de fournir la totalité des éléments nécessaires à une démonstration rigoureuse de nos propositions. Cependant cette note vise à formuler quelques hypothèses afin d'éclairer le statut incertain de la démographie sociale dans le cadre institutionnel actuel.

Les origines de la démographie «expérimentale», entendue comme ensemble de réflexions sur la population étayées par un recours aux données chiffrées, sont liées à la naissance d'une forme économique précise (capitalisme marchand) et de sa structure politique spécifique (l'État libéral). Il s'agissait alors pour l'État naissant de comptabiliser les événements pouvant potentiellement porter intérêt dont ceux touchant sa population, et *a fortiori* la force de travail de la nation. Dès lors il n'est guère surprenant que l'État se soit approprié le rôle de créateur de statistiques humaines publiques.

Nous croyons que Malthus symbolise comme personnage historique et comme penseur le point tournant dans l'évolution de la démographie en tant que science spéculative et pratique. Il a su incarner les deux aspects de l'esprit probabilitaire de son époque: le premier lié à une tradition plus philosophique (philosophes du Siècle des Lumières) et le second plus mathématisant avec le développement du calcul des probabilités. Son modèle traduit une sensibilité nouvelle pour la mise en système de rapports considérés déterminés et prévisibles et la possibilité d'une appropriation par la puissance administrative des conséquences pratiques de ses intuitions.

Tout au long du XIX^e siècle et encore plus au XX^e, la tentation d'évacuer la dimension historique de la réalité humaine et sociale en création a conduit à l'appauvrissement des catégories d'analyse utilisées par l'État dans la mise en œuvre de ses politiques d'intervention et de changements sociaux. De fait, l'État dans son rôle de planification se conduit à la manière de l'expérimentateur d'objets manipulables pour qui la saisie de toutes les conditions d'expérience devient fondamentale.

À cette fin, on va assister à l'organisation et la consolidation d'instruments de contrôle et de coercition que sera la technocratie.

Dans la première partie de cette note nous tenterons de présenter le contexte général dans lequel d'une part se créera le concept de «statistiques» et d'autre part s'établira le système de Malthus, point de jonction des mutations intellectuelles et politiques de l'époque. La seconde mettra en lumière le rôle de la démographie dans la constitution d'un discours de l'État sur la gestion des ressources humaines et l'application de ses politiques en la matière. En conclusion nous proposerons quelques hypothèses quant à la difficulté pour la démographie d'harmoniser les rapports entre quantitatif et qualitatif, entre description et explication, bref entre le signifié et le signifiant de son discours.

De l'intérêt de compter à la nécessité de contrôler

La pratique de plus en plus raisonnée du gouvernement a amené l'émergence de sa théorie, à savoir la science politique appelée *Statistik* par Achenwall en 1749. Ce mot dérive du latin *statisticus* signifiant «relatif à l'État» et de l'italien *statista* désignant au XVII^e siècle «le spécialiste de l'administration et du gouvernement, à la fois théoricien et homme d'État» (Gusdorf, 1974, 263).

Le mot statistique apparaît dans la langue française vers 1785, à la veille de la Révolution française, pour désigner l'aspect quantitatif de la science politique et consistant en l'étude méthodique des faits sociaux réalisée dans l'intérêt des gouvernements. Cette étude méthodique a d'abord consisté en la comptabilisation de choses existantes ou d'événements du passé pour ensuite se tourner vers celle du futur via le calcul des probabilités. Le mot statistique acquiert son sens moderne en 1832 pour désigner deux choses, d'abord un ensemble de techniques d'interprétation mathématique et ensuite l'ensemble des données numériques susceptibles d'être traduites par ces techniques. La statistique, tout en ayant son origine dans les choses relatives à l'État, se voit donc propulsée à l'ère de la spécialisation dans le domaine relativement autonome de l'abstraction mathématique. La tentation est alors grande pour le statisticien, à la différence du *statista*, d'agir en faisant fi des préoccupations politiques qui pourtant ont conduit à l'élaboration de son domaine de travail.

Le terme «démographie» naît en 1855 pour désigner l'étude statistique au sens moderne des collectivités humaines. Issue d'une spécialisation d'un domaine plus vaste la démographie connaîtra les mêmes déchirements que la statistique. En ce sens Malthus porte une exemplarité liée à l'importance et au rayonnement de son œuvre, de plus, il fait figure de point tournant dans la réflexion et la pratique de la démographie.

La remarque de Le Roy Ladurie (1980, V) concernant l'amour de Malthus pour les mathématiques a son importance. De fait, l'auteur de *l'Essai sur la population* se situe au centre de mutations importantes dans le domaine de la pensée et de l'administration. Cette sensibilité pour les méthodes quantitatives atteint une forme achevée dans la rigueur de son système, le côté structuré des rapports population-ressources explique croyons-nous en grande partie le succès public de cette œuvre.

S'opposant aux discours philosophiques dominant son époque, il formule un 'système' clos (les sorties, significativement, n'apparaîtront que dans les versions subséquentes de *l'Essai*) dont la rigueur structurelle relève de la proposition algébrique ou géométrique. Il combina les idées d'évolution (accroissement) et de probabilité (tendance) tout en articulant, inégalement, les deux composantes de son système (population et ressources). Malthus d'un côté rompt volontairement avec le Siècle des philosophes, cette rupture étant d'ailleurs à l'origine de son texte, mais conserve néanmoins avec son époque des liens, dans son souci d'évaluer les conséquences éthiques de ses propositions (Vialatoux, vol. 2, 306).

Il n'existe probablement que des liens ténus entre Malthus le professeur/penseur du début du XIX^e siècle et les changements administratifs ou politiques qui ont caractérisé ce siècle. Certainement les relations de cause à effet devront être recherchées avec circonspection en recourant à des hypothèses de réciprocité. Pourtant reconnaissons une série de faits incontournables: Malthus vit les premiers recensements anglais qui vont pousser cette puissance coloniale à étendre ce nouveau souci dans son Empire, les *corn laws* dont l'abolition constituait la clé de voûte du libéralisme économique vont être l'objet de vives discussions (auxquelles il va participer), les *poor laws*, à la fois symboles et symptômes des temps nouveaux, furent amendées en grande partie sous les coups

répétés de Malthus et de ses adeptes. L'État nouveau naquit de ces débats; son rôle, plus ambigu parce que lié aux luttes entre classes anciennes et nouvelles, comportait à la fois un libéralisme commercial (*corn laws*) et un recours aux méthodes coercitives (*poor laws*) pour accélérer la naissance du nouveau 'marché' du travail.

Malthus annonce dans le domaine de la pensée et de la pratique administrative des réformes fondamentales. C'est à cette période que les divers gouvernements vont chercher à opérationnaliser le souci de compter, organiser et comparer les êtres et les biens. Derrière ces opérations d'intervention, de contrôle et de coercition naquirent lentement les techniques de planification au cœur du décompte et de l'évaluation. Sans un puissant instrument ces besoins des classes nouvelles n'auraient jamais connu quelque début de réalisation, ce fut le rôle assigné à la bureaucratie.

Les tendances à la centralisation, perceptibles à travers tout l'Occident et partie intégrante de la consolidation d'une nation, rendirent impérieuses la mise en place d'un outil stable et relativement autonome (grâce à cette stabilité) au service de l'exécutif. Répondant aux demandes du législatif, l'administration par la force croissante de son poids se trouva en rapport dialectique complexe vis-à-vis de l'exécutif élu et du pouvoir législatif. Les exigences de l'instance politique (législatif et exécutif) vont s'organiser autour de la création d'instruments et de techniques de plus en plus complexes de contrôle et d'administration; la bureaucratie y répondit en créant des pratiques administratives tout aussi, sinon plus complexes où les soucis de comptabiliser, de comparer, d'organiser et de gérer devinrent 'essentiels', au sens philosophique. C'est dans ce contexte que vont se développer les deux termes du dilemme: la catégorie (et son sens) et le résultat chiffré. Une étrange mystique vit le jour dans une administration perdant lentement le sens de ses catégories mais trouvant dans le chiffre une justification de ses actions. Ainsi, se développa un hiéroglyphe des chiffres dont la trajectoire à l'opposé de son correspondant égyptien n'allait pas de l'inconnu au connu mais du perceptible à l'obscur.

De la difficulté de contrôler à la nécessité d'interpréter

L'opacité du chiffre apparaissant dans la statistique tient essentiellement à l'autonomie de plus en plus grande acquise par l'administration par rapport à l'instance politique. Cette autonomie s'exprime par une ramification de l'appareil administratif dont les branches acquièrent elles-mêmes une autonomie relative les unes par rapport aux autres quant à l'exercice de leurs fonctions. Ceci a pour effet de rendre problématique le rapport du sens de chacune de ces fonctions au sens général de leur ensemble d'abord au niveau administratif puis au niveau politique.

La production des statistiques de l'État est une entreprise diversifiée qui fait appel à différents niveaux de l'appareil administratif. Or, chacune des opérations de leur production qui sont prises en charge à ces différents palliers de l'administration revendique pour elle-même un sens immédiat en propre en même temps qu'une partie du sens médiat des statistiques. À mesure que l'État a développé des politiques de gestion de plus en plus conscientes de la nécessité d'intervenir, la fonction de planification s'est affirmée en formulant des exigences de plus en plus précises relativement à la conception des informations statistiques souhaitables et par conséquent à leur collecte. La qualité des informations produites s'est accrue notamment par la mise sur pied de tests de contrôle veillant à ce que le processus de correction des statistiques soit intégré à celui de leur production. Par ailleurs, l'opération de rassemblement des informations recueillies aux divers points de collecte s'est centralisée. Des branches de l'administration se sont spécialisées dans la constitution de fichiers. Enfin, l'accès à ces fichiers de manière unifiée a été favorisé par l'émergence d'offices nationaux de statistiques, désormais érigés en centres de consultation privilégiés pour l'instance politique comme pour les entreprises privées.

Devant la demande d'informations toujours plus adaptées aux besoins de la planification qui eux-mêmes fluctuent selon les changements survenant dans la réalité sociale, la course aux chiffres prend une allure effrénée. Les catégories de classification se succèdent les unes aux autres sans que la justification de leur substitution apparaisse clairement et que leurs différences de définition soient exposées. Tout se passe comme si le choix des catégories allait de soi alors qu'en réalité chaque catégorie permet un certain type d'appropriation de la réalité qui lui-même dérive d'un ordre particulier de préoccupations. Que les préoccupations changent au rythme des fluctuations de la réalité n'est guère surprenant. En fait, ce qui pose problème c'est la lecture historique de ces deux courants de changements qui s'interpénètrent. Or, cette lecture intéresse-t-elle vraiment une administration fondée sur l'anticipation des variations devant affecter les tendances récentes?

Il est permis d'en douter dès lors que la comparabilité des statistiques actuelles avec celles du passé est sacrifiée aux besoins de la planification du futur.

Si la comparabilité des statistiques n'est pas assurée comme elle pourrait l'être en raison de choix délibérés, à plus forte raison est-elle difficile à acquérir là où la réalité observée est la plus fuyante comme l'est par exemple la migration internationale. Si les statistiques relatives à ce phénomène sont peu comparables à travers le temps dans un même pays comme d'un pays à l'autre à la même époque, c'est qu'elles ont trait à un objet difficile à cerner dans l'espace et le temps qui de surcroît se voit modelé par des volontés politiques nationales diverses s'exprimant en autant de législations régissant le franchissement des frontières internationales de chaque État. Or, ces législations garantissent leur application par des moyens de contrôle devant conduire à l'établissement de statistiques de frontière portant dans leurs catégories de classification l'empreinte des préoccupations politiques mises de l'avant. Il va de soi que les préoccupations variant les catégories correspondantes varient-elles aussi. C'est dire que les données numériques associées à ces catégories n'ont de sens que dans la mesure où les motivations à les produire sont éclairées. Face à la difficulté de contrôler la migration internationale, la démographie pour ne pas se tenir à l'écart des débats qui la sollicitent à ce sujet se doit donc d'interpréter le quantitatif qui se dérobe sous le poids du qualitatif et se poser, dans un retour enrichissant vers ses origines, comme une science politique à part entière.

CONCLUSION

Cette note n'a pour objectif que de poser les jalons d'une plus ample réflexion sur les contraintes, exigences et défis rattachés à la mise sur pied d'une véritable démographie sociale. L'approche proposée, historique et épistémologique, participe à l'étape du bilan. La pratique de cette démographie franchit déjà les difficultés de ses sources et de ses méthodologies, elle pourra acquérir toute la crédibilité qu'elle mérite lorsqu'elle offrira de réelles solutions de rechange aux fascinations exercées par le raisonnement strictement quantitatif en intégrant avec rigueur le qualitatif de la définition des objets qu'elle examine, un quantitatif relativisé et le qualitatif de l'interprétation des sens cachés, bouclant de fait la totalité du processus d'analyse.

Ces quelques hypothèses sont offertes en fin de parcours :

- 1) C'est à l'État, sa logique d'ensemble et les contradictions inhérentes à son fonctionnement, que le/la démographe doit la majeure partie de ses sources. Pour surmonter cette position de dépendance, il faut redéfinir de nouveaux rapports plus dynamiques envers la matière analysable et les instruments offerts, refuser les contraintes imposées par des catégories obscures, et accepter l'importance égale du dit *et* du non-dit dans ce que l'État rend public.
- 2) Il n'y a que deux façons pour la démographie de se concevoir sociale : ou bien elle ne s'autorise à réfléchir sur la société qu'au moment de la recherche causale, ou bien elle s'y consacre à temps plein en se montrant aussi intéressée par le sujet social qui relate qu'à l'objet social relaté, l'un et l'autre étant perçus dans un rapport dialectique insécable.
- 3) Si la démographie sociale peut se concevoir avant tout comme regard sur le présent, elle se doit néanmoins de retrouver le sens du passé, pour y établir une nouvelle comparabilité, et ainsi éviter le piège d'une futurologie emportée par le courant du déterminisme mathématique.

TEXTES UTILISÉS

GUSDORF, Georges, *Introduction aux sciences humaines*, Paris, Orphys, 1974.

LE ROY LADURIE, Emmanuel, « Introduction » de l'ouvrage de W. Petersen, *Malthus. Le premier anti-malthusien*, Paris, Dunod, 1980.

PICHÉ, Victor, « La démographie dans le social », dans *Cahiers québécois de démographie*, vol. 14, n° 2, octobre 1985, 139-145.

VIALATOUX, J., *le Peuplement humain*, Paris, Éditions ouvrières, 1959, 2 vol.